

Programme *Les Ateliers co du DLA* « Diversifier ses financements : s'outiller pour mieux répondre aux appels à projets »

(Lien d'inscription en fin de programme)

Préambule

Pour continuer à constituer un maillon essentiel dans la réponse à l'évolution des besoins sociaux et sociétaux, et confrontées à des mutations du financement public, les structures de l'ESS ont besoin de diversifier leurs sources de financement et de renouveler leurs modèles économiques.

Pour ce faire, elles doivent avoir la capacité de mobiliser tous les financements disponibles en lien avec leurs projets. Parmi ces derniers, les appels à projets sont nombreux et les financeurs très divers.

Disposer en interne des compétences pour faciliter la veille, la réponse et le pilotage des appels à projets devient donc nécessaire pour de nombreuses organisations de l'ESS.

Objectifs de l'atelier collectif

- Être capable d'identifier des appels à projets privés et publics correspondant à ses besoins
- Savoir se positionner sur des APP en respectant sa raison d'être et son projet politique
- S'approprier une méthodologie de réponses aux APP
- Savoir piloter et gérer un financement d'APP

Public visé

Cet accompagnement est à destination des structures de l'Economie Sociale et Solidaire employeuses, notamment associatives.

Pré requis

Les structures participantes doivent avoir un projet défini à faire financer.

Les participants doivent être directement en charge de la recherche de financement, Chargé-es-s de mission, Dirigeants de structures, Responsables de services ou de projets et avoir une première expérience en gestion de projet.

Architecture de l'accompagnement

Étape 1 : en amont de l'atelier, entretien auprès des structures afin d'affiner leurs besoins

Étape 2 : 3 journées collectives + 3 RDV individuel



Jour 1	Être capable d'identifier des appels à projets Savoir positionner sa structure Mettre en place une veille
Jour 2	S'approprier une méthode d'évaluation de l'impact de son projet Développer une méthodologie de réponse à l'appel à projets
Jour 3	Déterminer les conditions de réussite d'un bon pilotage Le pilotage et le suivi du projet

A la fin de chaque journée, le prestataire demandera aux participants de se fixer des objectifs à atteindre d'ici le prochain atelier. Les rendez-vous individuels permettront de faire le point sur l'état d'avancement, les difficultés éventuelles rencontrées et d'apporter un appui individualisé.

Méthode pédagogique

- Incitation des participants à suivre un rythme « imposé » de travail à partir **d'un projet de leur structure**,
- Approfondissement de chaque thématique lors d'ateliers collectifs et de rdv individuels
- Echanges de pratiques entre les participants
- Illustrations concrètes à travers les réalités des structures participantes

Résultats attendus de l'atelier collectif

A l'issue de l'accompagnement, les structures participantes devront s'être appropriées :

- Les techniques de veille, d'identification et de sélection d'appel à projets de potentiels financeurs (fondations, fonds de dotation, etc.),
- La démarche d'appropriation du cahier des charges et des différentes caractéristiques (analyse de l'adéquation entre le cahier des charges et le projet de la structure),
- L'élaboration d'un dossier de réponse à appel à projets, de la stratégie de positionnement à la mise en valeur des éléments clefs du projet dans la rédaction du dossier ; avec apport d'un regard extérieur quant au budget prévisionnel présenté,
- La mise en place d'un système de pilotage adapté au mode projet : démarche relative à la candidature et au suivi de la réponse à l'appel à projets ainsi qu'à la démarche d'évaluation et à la gestion des fonds.

Calendrier

- ⇒ **Dates** : jeudi 26 octobre 2023/ mercredi 29 novembre 2023 / jeudi 11 janvier 2024
- ⇒ **Horaires** : 9h00 (accueil à partir de 8h45) – 17h00
- ⇒ **Lieu** : RDI - 2 Place André Latarjet, 69008 Lyon

Intervenant

- **Julien Loïs**, cabinet Le Roseau

Intéressé.e ? Inscrivez-vous en cliquant sur :
Formulaire d'inscription

Les inscriptions seront validées par date de demande d'inscription et après échange avec le consultant.